

Association de Recherche sur la Conception Architecturale Numérique (ARCAN)
Adresse : 16 Avenue des Gobelins, 75005 Paris
Mél. : catherine.deshayes@maacc.archi.fr
<http://www.maacc.archi.fr/arcan/>

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire

Le 19 juin 2014 à 18h30

salle Metz au CRP Henri Tudor, 29avenue John F. Kennedy, Luxembourg-Kirchberg
(seconde année)

Nombre d'adhérents : **28**

Nombre de membres présents : **17**

Nombre de membres représentés : **3**

Nombre d'absents : **8**

Le quorum de $\frac{1}{4}$ des membres présents ou représentés étant largement atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8 du RI.

Ordre du jour prévu :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Affectation des résultats
- Vote sur le budget prévisionnel
- Fixation du montant de la cotisation
- Débats sur les projets futurs
- Questions divers.

La séance a débuté à 18h45'.

L'Assemblée était présidée par Mme Catherine Deshayes, présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Geneviève Martin, secrétaire de l'association et des membres du CA à l'exception de Pierre Leclercq et Gilles Halin ; Philippe Marin et Sylvain Kubicki ont été désignés comme scrutateurs.

La présidente présente l'association ARCAN aux nouveaux membres et rappelle sa structure, ses objectifs et actions. Notamment que, la création de l'Association de Recherche sur la Conception Architecturale Numérique (ARCAN) est étroitement liée aux journées biennales du séminaire de conception architecturale numérique (Scan). Aux 4 membres fondateurs formant le bureau, sont venus se joindre, Gilles Halin (Nancy), Sylvain Kubicki (Luxembourg), Michel Légli (Toulouse), et Philippe Marin (Lyon), l'ensemble formant le Conseil d'Administration. Le souhait des fondateurs a toujours été que, à l'exception des lieux géographiques des 4 membres à l'origine d'ARCAN, il y ait une représentation des différents lieux géographiques de la communauté dans le CA. *(Les candidatures seront possibles pour 2016 lors des journées Scan)*

Rapport moral

Présenté par Deshayes Catherine.

La présidente félicite les organisateurs de SCAN'14 pour la belle collaboration et la concertation SCAN/ARCAN tout au long de l'organisation des journées. A l'occasion de ce

SCAN, il a été créé le prix du meilleur poster récompensé par l'association. Le souhait d'une participation plus active des adhérents, notamment via le site d'ARCAN est sollicité. Le rapport moral en annexe est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport d'activité

Le rapport d'activités 2013/14 est présenté par la présidente, notamment les avancés du site web ARCAN répondant aux attendus de l'AG de juin 2013 et où maintenant chaque laboratoire de recherche partenaire (sous réserve d'acceptation des laboratoires), via l'intermédiaire des membres de l'association, peut mettre un lien vers des publications intéressant la recherche architecturale numérique..

Rapport financier

La présidente présente le rapport financier.

Le solde 2013 est de 352.86 euros et le livret A de 10.23. Le nombre d'adhérents est de 15 (12 individuels et 3 étudiants)

Seront prélevés sur le budget 2014, le remboursement d'un montant de 94 euros à François Guéna pour des frais d'ouverture du compte d'ARCAN acté à l'AG de juin 2013 ainsi que l'ouvrage pour le prix du meilleur poster, d'un montant de 50 euros .

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité

Affectation du résultat

L'assemblée décide à l'unanimité d'affecter le résultat positif de 2013 en « report à nouveau », c'est-à-dire dans le fonctionnement général de l'association de l'année 2014

Budget prévisionnel

Coûts de fonctionnement : 188,01 euros (gestion de banque, carte bleue, assurance).

Il nous reste 462,45 euros au 31 mai 2014 auxquelles il faut soustraire les 94, les 50 euros et les frais de gestion des 6 mois à venir.

Nous avons aussi quelques cotisations à venir.

Nous pouvons estimer avoir une disponibilité d'environ 500 euros ce qui nous permettra d'attribuer une enveloppe de 150 à 200 euros pour des livres offerts contre une note de lecture de 3 à 4 pages signé.

Le budget prévisionnel pour l'année 2014 est approuvé par l'assemblée générale avec une majorité à l'unanimité.

Montant de la cotisation

Les cotisations de base restent inchangées.

Les propositions de faire adhérer des laboratoires et/ou les entreprises sont refusées.

Au 1er janvier de l'année, un courrier sera envoyé à tous les contacts pour un appel à cotisation ARCAN ainsi que lors de chaque courrier aux membres.

Paul Quintrand expose la possibilité de faire appel au mécénat, qui peut toucher les entreprises via les cotisations des membres bienfaiteurs, qui pourraient bénéficier notamment d'un espace d'affichage de leur logo sur une page du site ARCAN ou d'autres possibilités à définir par l'association. Les membres actifs restent les étudiants et les personnes, pas le mécénat.

Questions diverses

Projet et site : Il est rappelé aux membres que l'accès réservé du site ARCAN est accessible uniquement quand ceux-ci sont à jour de leurs cotisations. Les membres ont un code d'accès au site web (gestion des accès avec les noms des adhérents). L'inscription à ARCAN permet une réduction aux journées SCAN.

L'assemblée générale marque son accord pour ne plus afficher la liste de tous les membres d'ARCAN à l'exception des membres du CA et du bureau.

Débats sur les projets futurs

Les différents points ci-dessous sont des propositions discutées en réunion du bureau le 4/02/2013, actés par lui et, soumis à l'AG de ce jour.

1) **Mise à jour des informations** : Jusqu'à présent toutes les informations du site ARCAN sont mises à jour par Aurélie Fabijanec. Il est demandé aux membres de partager les charges et un appel est lancé pour la prise en charge de la mise à jour des informations du site (colloques, conférences,...).

2) **Mise en commun des Publications** : Pour simplifier la tâche de mise à jour du site, l'Assemblée Générale propose de placer des liens vers les laboratoires de recherche partenaires qui se chargent chacun de communiquer les publications.

3) **Notes de lecture d'ouvrages scientifiques** (déjà acté lors de l'AG de juin 2013) : L'association réitère son souhait de publier sur le site des notes de lecture régulière réservées aux membres. Pour cela nous ferons appel aux collègues demandeurs, l'ouvrage sera alors envoyé gracieusement en échange du compte-rendu. L'Assemblée Générale marque son accord pour que tout adhérent qui le souhaite puisse en faire la demande auprès du bureau, soit pour signaler un ouvrage récent de référence, soit pour en faire le compte-rendu. L'Assemblée Générale marque son accord pour augmenter le budget qui couvrirait 4 notes de lecture par an environ pour un coût de 120€ à 4 à 5 par an pour un coût de 200 euros. Les demandes seront triées par ouvrage de préférence récent, nombre de demandes sur un même ouvrage, pertinence avec les objectifs d'Arcan, et le prix (un prix excessif ne pourra pas être supporté c'est-à-dire rester le plus près de l'enveloppe accordée soit à 10 ou 20 euros près).

Bien entendu tout adhérent ayant lu récemment un ouvrage jugé par lui intéressant et prêt à partager sa lecture avec la communauté est le bienvenu. Une liste de livres peut également être communiquée à ARCAN en vue de lectures avec compte-rendu à proposer aux adhérents.

4) **Evènements, « Agenda » du site** : Il est proposé de mettre à disposition des adhérents les conférences susceptibles d'être intéressantes et, les appels à communication et que chaque laboratoire établisse une veille concernant les informations (colloques, appels à communication, ...) et les articles récents de son domaine en lien avec ARCAN.

L'Assemblée générale pense que cela serait trop difficile à gérer et donnerait trop de travail à Aurélie Fabijanec.

Le CA propose que chaque personne ou une personne par laboratoire donne environ **3h de travail par mois** pour alimenter le site, à savoir mettre les informations à jour (veille et mise à jour) : la liste bibliographique d'ouvrages récents et les notes de lecture, les conférences, colloques, etc, les articles récents et leurs résumés, etc.

5) Logo et plaquette ARCAN : Un appel à proposition de logo et plaquette est lancé parmi les membres.

Sylvain Kubicki propose le logo de l'association élaboré pour les journées SCAN'14 (sur le parchemin du prix du meilleur poster) au moins comme provisoire. L'Assemblée Générale décide d'acter ce logo comme provisoire.

Lors de la prochaine AG les logos proposés seront mis à l'évaluation de l'AG.

6) Aide à l'organisation des journées SCAN : Le squelette de l'organisation des journées SCAN sera élaboré et communiqué par Sylvain Kubicki. Ces données seront en accès restreint aux organisateurs des journées « SCAN ».

Il s'agit de soutenir les organisateurs de séminaire SCAN de l'année et de mettre à disposition les documents des précédents Scans concernant principalement l'organisation, le planning des tâches (18 mois de préparation), le programme des journées et leurs commentaires (gestion du temps des orateurs, des débats, posters étudiants, école doctorale, académie d'architecture, et tout événement qui peut attirer des participants), le budget et coûts antérieurs (en précisant que le budget ne sera pas géré par l'association), les listes de contacts et diffusion, l'éditeur pour la publication, enfin tout ce qui peut être retransmis.

Il est rappelé que les responsabilités financière et juridique sont à la charge des organisateurs.

Les comités :

Le comité organisateur est dépendant du laboratoire qui organise suivant la proposition retenue lors du précédent SCAN.

Le comité scientifique est composé d'une base de personnes auxquelles il faut ajouter un comité plus spécifique au thème des journées. Les organisateurs des SCANS doivent vérifier auprès de chacun des membres de cette liste leur participation aux expertises.

Christian Brassac (CODISANT, Nancy)
Thierry Ciblac (Maacc, ENSAPVL, Paris),
Jean-Pierre Couwenbergh (ISAB, Bruxelles)
Marc-André Dabat (ABC, ENSA, Marseille),
Françoise Darses (CNAM, Paris)
Catherine Deshayes (Maacc, ENSAPVL, Paris),
Bernard Duprat (ENSA, Lyon)
Daniel Estevez (LRA, ENSA, Toulouse)
Isabelle Fasse (ABC, ENSA, Marseille),
François Guéna (Maacc, ENSAPVL, Paris),
Gilles Halin (Crai, ENSA, Nancy),
Manar Hammad (IFPO - Alep, Syrie),
Gérard Hégron (AME, l'IFSTTAR, Nantes)
Sylvain Kubicki (CRP Tudor, Luxembourg),
Pierre Leclercq (ULg, Liège),
Michel Léglise (LRA, ENSA, Toulouse),

Hervé Lequay (ARIA, ENSA, Lyon)
Philippe Marin (ARIA, ENSA, Lyon),
Geneviève Martin (ULB, Bruxelles),
Jean-Pierre Peneau (CERMA, ENSA, Nantes)
Philippe Boudon (MAP-MAACC, ENSAPVL, Paris),
Paul Quintrand (Académie d'Architecture, Paris),
Louis-Paul Untersteller (MAP-MAACC, ENSAPVL Paris),
Jacques Zoller (ancien professeur des écoles d'architecture, Marseille)

Le comité de lecture n'est pas décidé mais se fait aussi par les organisateurs.

7) Création d'un réseau : La présidente informe les membres des perspectives qu'offrent la création d'un réseau autour de la Conception Architecturale Numérique.

8) SCAN'16 : Toulouse est candidate.
Proposition informelle de Bruxelles et Tunisie pour de futur SCAN (2018 et/ou2020).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45'

Signature du président



Catherine Deshayes

Signature du secrétaire



Geneviève Martin

Signature du scrutateur



Philippe Marin

Signature du scrutateur



Sylvain Kubicki